

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le deux juillet, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Victurnien, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean DUCHAMBON, Maire de Saint-Victurnien.

Présents : Jean DUCHAMBON, Jacques TOULEMONT, Marie-Cécile SIMONNEAU, Guillaume SARRE, Laurence BEIGE, Stéphanie REIJASSE, Pascal BECHU, Elodie RIBOT, Isabelle LESPORT, Emmanuel BAUDET, Adeline GORCE, Jean-François VAUZELLE, Cécile HENRY, Didier DELAVERGNAS, Stéphanie SOIRAT, Frédéric BRUN, Sandrine JAVELAUD, Eric BORDET

Absents excusés : Jean-Michel LACERE donne procuration à Jean DUCHAMBON

Secrétaire : Pascal BECHU

Monsieur le Maire donne lecture des précédents comptes-rendus qui sont approuvés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Vote du budget (Subventions, taux d'impositions)
- Proposition pour les commissions communales
- Désignation des représentants aux différents syndicats
- Enquête(s) publique(s) sur chemins
- Questions diverses

Monsieur Le Maire fait remarquer que voter un budget en juillet n'est pas la meilleure chose mais les circonstances sont ainsi.

Avant de commencer, Mr Le Maire nous informe que la commune va être soumise à un contrôle de la cour régionale des comptes. Ce budget a été sur le premier semestre dans la continuité de 2019 en attendant la mise en place de la nouvelle équipe.

Le budget 2020 n'est cependant pas un budget d'attente mais de sagesse et nous verrons si besoin à le modifier en cas d'évènements importants.

Le budget investissement est un budget de maintien du patrimoine avec encore un investissement à faire pour la toiture d'un bâtiment communal face à la garderie. Un point des différents postes de dépenses et de recettes est fait avec explications sur les écarts 2019 et 2020 et les points particuliers.

Question de Monsieur BORDET : sur les subventions aux associations, comment expliquer un budget de subventions de 65 K€ alors que la somme versée aux associations n'est que de 13 K€ ?

L'écart se justifie par la somme qui est allouée à Familles Rurales pour son fonctionnement et la problématique rencontrée l'année passée.

Question de Madame JAVELAUD : Comment expliquer un intérêt sur emprunt de 57K€ alors que les dettes s'élèvent à 125K€ ?

Ce point sera vérifié et une réponse sera apportée.

Question commune de Madame JAVELAUD et de Monsieur BRUN : A la vue de l'excédent d'investissement de 617K€, pourquoi la commune n'a-t-elle pas plus investi sur d'autres projets, peut-il être envisagé dans le contexte actuel de baisser les taux d'imposition communaux ?

Une discussion s'est engagée sur ces sujets et il en est ressorti que pour ce qui est des taux d'imposition, ceux-ci ne changeraient pas.

Pour ce qui est des investissements, Mr Le Maire et l'ancien Conseil Municipal reconnaissent avoir été très prudents et avoir géré les finances de la commune en « bon père de famille » sachant les incertitudes qu'il y avait sur les différentes aides perçues de l'état qui n'ont malheureusement fait que baisser d'années en années.

Maintenant, cet argent est là et Mr Le Maire propose de voir ensemble quels seront les projets à lancer pour cette prochaine mandature.

Le budget est adopté à 15 voix pour et 4 abstentions.

Subventions communales

Le budget pour les subventions communales est stable par rapport aux années précédentes et dans le contexte difficile dans lequel beaucoup d'associations se trouvent, il est demandé de ne pas les baisser.

L'ensemble des demandes de subventions est approuvé à l'unanimité.

Désignation des responsables et conseillers participants aux commissions

Stéphanie SOIRAT nous informe qu'elle sera contrainte de démissionner en septembre car suite à une mutation professionnelle, elle se retrouve en conflit d'intérêt par rapport à ses nouvelles fonctions. Elle demande s'il lui sera néanmoins possible de participer à certaines commissions pour apporter son expérience. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la possibilité d'accueillir des personnes extérieures dans les commissions quand celui-ci les estiment qualifiées à apporter leurs connaissances et compétences sur certains sujets.

En ce qui concerne le Conseil Municipal des jeunes, il est demandé s'il serait possible d'accueillir des enfants de la commune qui ne sont pas scolarisés dans la commune.

Questions diverses

Demande de Monsieur CHAZELAT Christophe d'aliénation d'un chemin qui traverse plusieurs de ses parcelles. Une enquête publique va être lancée mais il est demandé qu'à l'issue de cette enquête et avant de rendre réponse, qu'un bilan complet des chemins soit fait afin de savoir lesquels sont publics et lesquels sont privés.

Ce principe est validé à la majorité.

Demande des Conseillers de l'opposition d'avoir une tribune libre dans l'EVEIL.

Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Mr BAUDET Emmanuel fait part d'une demande de mettre une indication de ralentir en bas de la rue du Consulat, cette rue qui monte aux écoles est très empruntées par les piétons et les voitures et la vitesse au niveau du croisement en bas de la rue représente un certain danger.

Cette demande est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal qui réfléchira d'une façon plus générale au plan de circulation dans le bourg

Mr Le Maire informe de la titularisation de Dorian THEVENY au poste d'agent technique et du prolongement du contrat d'Annabelle RIVET suite au report de la mission de Véronique MAURANGE.

Information de Mr le Maire qu'un prochain Conseil Municipal va devoir se tenir vendredi 10 juillet pour désigner les délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H 35.